

Études littéraires africaines

Colette MAXIMIN, *Littératures Caribéennes comparées*, Paris, Jasor/Khartala, 1996, 423 p., 170 FF

Romuald-Blaise Fonkoua



Numéro 2, 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1042655ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1042655ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Fonkoua, R.-B. (1996). Compte rendu de [Colette MAXIMIN, *Littératures Caribéennes comparées*, Paris, Jasor/Khartala, 1996, 423 p., 170 FF]. *Études littéraires africaines*, (2), 90–94. <https://doi.org/10.7202/1042655ar>

Tous droits réservés © Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 1997

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

européennes et antillaises, que l'on ait vu.

De là à penser qu'entre les créolistes et la droite bien pensante française, il s'institue un seul et même discours totalitaire et une connivence dans l'invention des discours totalisants, il n'y a qu'un pas qu'Annie Lebrun franchit allègrement lorsque, subrepticement, tout au long de l'analyse, elle laisse entendre que la haine vouée aux poètes et aux femmes et la violence des discours anti-féministes, anti-mulâtres et anti-césairiens - bêtes, orduriers et grossiers - des créolisants ne sont pas très éloignées d'un discours réducteur qui, en France, prive de liberté la société tout entière en commençant par censurer les paroles féminines (celles des minorités sociologiques) et le langage poétique.

■ Romuald-Blaise FONKOUA

■ COLETTE MAXIMIN, *LITTÉRATURES CARIBÉENNES COMPARÉES*, PARIS, JASOR/KHARTALA, 1996, 423 p., 170 FF.

L'essai de Colette Maximin, *Littératures Caribéennes comparées*, vient compléter sa thèse consacrée à la littérature anglophone, *Oralité et littérature dans la Caraïbe anglophone*, soutenue sous la direction de M. Fabre, et son précédent ouvrage, *La Parole aux masques* paru en 1991. Il achève ainsi un projet dont le but était d'inventorier l'ensemble des textes littéraires (roman et théâtre en particulier) produits à travers toute la Caraïbe, anglophone, francophone, hispanophone. Deux axes semblent avoir été choisis qu'il convient de rappeler.

Le premier axe, unitaire, est contenu dans le titre même de l'essai. Colette Maximin privilégie ici le cadre géoculturel plus large de la Caraïbe - notion moins ambiguë que celle d'Antilles - qui lui permet de considérer comme un seul objet susceptible d'analyse et de lecture les textes qu'elle étudie. La Caraïbe présente en soi la particularité de rendre possible l'expression de réalités semblables. Le premier chapitre de l'ouvrage rend compte de cette réalité unique puisque « les tranches de vie et les fresques sociales » (21-76) évoquent les mêmes situations sociales et des récits de vie identiques dans toutes les régions de la Caraïbe.

Il s'agissait pour elle d'entreprendre des lectures croisées de textes littéraires, de dévoiler ce qui est réellement exprimé en des langues différentes en plusieurs pays composant l'archipel caraïbe, de relever ensuite comment il se construit à travers ces différents textes de langue différente un même rapport littéraire au réel ou des modalités d'expression de ce réel chez les écrivains du continent américain.

Ce second axe de l'étude qui se veut résolument génétique, privilégie l'analyse des contenus à l'histoire et détermine des catégories qui permettent de constituer l'ensemble des œuvres de la littérature des Caraïbes en un champ particulier.

Les œuvres de l'archipel baignent dans un univers du merveilleux et du

suraturel (77-128) qu'elles traduisent toutes, chacune à sa façon, à travers des modalités assez complexes qui réfèrent à une participation plus ou moins grande de l'écrivain à son milieu. Elles reproduisent presque toutes des dimensions du sacré qui est le signe de la présence réelle et sous-jacente de celui-ci dans la vie quotidienne ou l'imaginaire caribéens. Les formes empruntées par l'écriture du sacré dans les œuvres (129-166) sont tantôt l'épiphanie, tantôt l'hiérophanie et, généralement, l'initiatique.

Au merveilleux, au suraturel et au sacré, il convient d'adjoindre l'écriture carnavalesque. Cette partie (167-213) vise principalement à montrer ses formes dans les textes littéraires. Les écrivains usent de l'écriture carnavalesque soit pour exprimer la bouffonnerie du langage des personnages incapables de dire autrement leur réel, soit pour exprimer un réalisme grotesque, soit enfin pour parodier le réel social.

D'un point de vue génétique/générique, l'écriture carnavalesque se combine parfaitement à l'écriture picaresque (215-252). En se fondant sur les théories créées par les comparatistes qui distinguent soigneusement, à partir de l'importance accordée au décepteur, les critères narratologique, sociologique et axiologique de sa fonction, C. Maximin souligne alors qu'à la Caraïbe, ces trois fonctions, mêlées intimement, donnent une autre présence littéraire au décepteur. On assiste ainsi à l'émergence d'un « picaro-carnavalesque » (238) qui, à la différence de l'Europe et de l'Afrique, ne réalise pas séparément les deux vecteurs de la subversion. « C'est là qu'intervient toute l'originalité de la Caraïbe : une correspondance d'abord générique est renforcée par la rencontre, cette fois historique, de l'Europe et de l'Afrique en terre caribéenne. » (252).

L'esthétique littéraire semble suivre la même voie. Tout d'abord à travers les représentations du fou, du masque et du diable (253-303) et ensuite à travers les significations de la fête, du voyage et du bestiaire (305-351). Ces esthétiques narratives combinent tantôt le merveilleux, le magique et le picaresque, tantôt le picaresque et le carnavalesque, tantôt l'ethnologique et l'épique (253) pour ne citer que ces quelques combinaisons esthétiques figurant dans les œuvres.

L'essai s'achève sur un chapitre qui est à la fois une conclusion et un complément de la thèse, à savoir la volonté d'unité esthétique et culturelle. Les œuvres peuvent se lire dans cet univers unique parce que « l'oralité est la matrice » à l'intérieur de laquelle elles se meuvent (353-401). Elles agissent sur les différents ressorts qu'elle offre, de même qu'elles se nourrissent invariablement des diverses formes qu'elle accorde aussi bien à la littérature orale proprement dite qu'à l'écriture qui s'en inspire.

Les deux axes de l'essai critique de Colette Maximin ont le mérite de mettre l'accent sur ce qui rassemble plutôt que sur ce qui distingue, et ses lectures sont de ce point de vue fort heureuses. Elles replacent dans leur contexte caraïbe et les éclaire en même temps celles de œuvres dont les lectures sont apparues jusqu'alors comme des indices de surdétermination

critique portée de l'extérieur de la société antillaise, par exemple sur l'intérieur. Dans un même mouvement elle laisse suggérer de possibles comparaisons : entre des champs littéraires jusqu'ici fermés sur eux-mêmes et les uns aux autres à cause de la barrière de la langue, et entre des écrivains qui, évoquant parfois un même réalité, tiennent des discours sans aucune apparente relation. En ce sens, qu'elle soit voulue ou non, l'analyse accomplit ici une visée politique heureuse : rendre compte d'une diversité certes, mais qui ne constitue pas forcément un ensemble de différences irréductibles.

Cette visée heureuse ne peut masquer le point aveugle sur lequel se construit l'analyse, à savoir un discours qui tente de s'insérer - et qui y réussit - dans la discipline de la littérature générale et comparée. Le titre de l'œuvre est de ce point de vue assez évocateur puisque la notion de comparaison y occupe une place de choix. Certes, les Caraïbes sont tout autant des adjectifs que la comparaison. Mais si l'une est l'objet, l'autre est la méthode. Cette volonté d'introduire dans le champ de la discipline un objet aussi bien dressé soulève un certain nombre de problèmes théoriques que la lecture ne peut éviter de signaler. L'un est lié à la démarche choisie, l'ethnologie, l'autre à son usage critique dans le champ de la littérature générale et comparée.

La réflexion autour de l'ethnologie ne se constitue pas dans l'œuvre et dans les présupposés de l'analyse d'un point de vue critique mais plutôt comme l'application des différents schémas développés par les différents discours de l'ethnographie. En réduisant l'ethnologie à l'ethnographie, c'est-à-dire à l'étude du folklore, il y avait un risque de rechercher dans les différents textes littéraires ce qui reproduisait cette vision de la science. Sans doute conviendrait-il non seulement de renouveler l'analyse sur ce point mais également de revoir sur la base des travaux des ethnologues contemporains et de l'évolution de l'ethnologie (depuis les années 50-60) l'importance qui est accordée au discours littéraire en ethnologie mais également à la transmutation du sens de l'écriture chez les ethnologues¹.

Cette indistinction entre l'ethnographie d'une part et l'ethnologie de l'autre, ou plus exactement cet usage de l'ethnologie au sens de l'ethnographie, conduit à la mise en place d'un concept qui me paraît, au sens où il est pris, lui aussi réducteur : l'ethno-littérature (16-17 ; 19 ; 21). La thèse se conçoit alors ainsi : « l'analyse sera [...] tendue entre ces deux pôles : l'ethno-littérature (ou encore littérature à germe folklorique) issue des métropoles, et les modèles, concurrents, des traditions orales. », c'est-à-dire une confrontation de deux ethno-littératures. Le fondement ici serait alors que la littérature caraïbe pour être unitaire serait la transmu-

¹ Sur le premier aspect de cette autre prise en compte de l'ethnologie dans les œuvres littéraires antillaises, lire Fonkoua, « Edouard Glissant : naissance d'une ethnologie des Antilles au siècle de l'assimilation » in *Cahiers d'Etudes Africaines*, « Encreages », n° 104, xxxv-4, 1995, pp. 797-sq.

tation au sein de l'écriture (une réinvention ou une reproduction) des traditions telles qu'elles sont apparues dans le réel social. Ce qui était valable dans l'analyse du fantastique entreprise par Molino de laquelle s'inspire Colette Maximin est valable ici. Ce faisant, s'il s'agit d'un passage de l'oral à l'écrit, s'il s'agit d'une littérature où l'oralité est justement une matrice, toute la littérature des Caraïbes peut encore être considérée comme relevant du champ du fantastique puisqu'on y retrouve aussi bien les éléments de l'oralité caraïbe, africaine, qu'européenne. Cette thèse qui repose en partie sur la prise en compte des conditions historico-culturelles de l'émergence des sociétés caraïbes néglige la dimension politique et historique totale de la formation de ces mêmes sociétés. Une telle thèse qui peut apparaître rédhibitoire conduirait proprement, soit à montrer que les tranches de vie se construisent dans le champ du fantastique, soit alors à souligner qu'il y a aux Caraïbes, comme le montre bien la littérature, comme une incapacité à dire autrement le réel en dehors du fantastique.

Mais déjà, la conclusion de l'essai critique aborde un autre domaine des sciences humaines. L'importance de l'ethnologique et de l'ethnographique s'explique par l'influence de l'anthropologie. Certes cette réflexion s'appuie sur les travaux de Durand et de Vierre et mieux encore sur ceux de Molino et D.-H. Pageaux (403). Qu'il y ait une relation entre le littéraire et l'anthropologique paraît évident aussi bien dans les sociétés des Caraïbes, les sociétés européennes (où l'écriture traduit bien les influences de la pensée magique, du surnaturel du fantastique - la métamorphose du mythe de Dracula par exemple en Europe est là pour l'attester -) qu'à travers l'Afrique (où les contes depuis longtemps déjà les contiennent tous), les Etats-Unis ou l'Orient. Mais sans doute les problèmes esthétiques de cette « ethno-littérature » et de cette « anthropo-littérature » (deux notions qui ne possèdent et ne présentent, à mon sens, ni les mêmes caractéristiques, ni les mêmes fonctions, ni les mêmes formes) méritent-elles d'être mieux posées d'un point de vue théorique. Une telle démarche conduirait à un renouvellement en profondeur de l'esthétique littéraire antillaise et caribéenne qui compléterait heureusement celle entreprise par Colette Maximin, sous peine d'avancer simplement - comme elle le fait en conclusion de l'essai (405), sans critique et sans raison apparente, peut-être parce que le sens poétique et non plus le sens esthétique seulement de l'usage des formes carnavalesques qui le contient se fait jour - que l'anthropologique contient un discours politique (404) et que ce discours politique est un lieu de subversion sociale.

Une analyse ethnologique ou anthropologique à visée comparatiste consisterait sans doute, par le biais de l'histoire - démarche qui n'a pas été entreprise -, en complément d'une analyse génétique/générique, à savoir qui, dans la société observée ou construite par les écrivains, détient justement le pouvoir de construire un discours et un savoir sur ces réalités (merveilleuses, surnaturelles et autres carnavalesques ou picaresques) et qui n'en possède pas ; à approfondir mieux que par des allusions aux

études des uns et aux influences des autres (Glissant ou Bébel-Gisler) les relations qui lient les écrivains à ces deux domaines des sciences humaines (ethnologie/ethnographie). Rapidement, pour la Martinique par exemple, on peut avancer que sur ce point, la démarche Glissant n'a rien à voir ni avec celle de Bébel-Gisler, ni avec celle de Confiant.

Au-delà de ce problème théorique de la relation de l'écriture à l'ethno-anthropologie, il convient peut-être d'en esquisser brièvement un autre que soulève subrepticement l'essai de Colette Maximin et qui est lié à l'évolution « épistémologique » de la discipline de la littérature générale et comparée : l'intrusion de l'anthropologie ou de l'ethnologie dans la discipline de la littérature générale et comparée procède justement de la prise en compte plus grande des schèmes discursifs tels que le mythe, le fantastique, l'image et la représentation. Si ces catégories sont importantes comme l'ont montré plusieurs théoriciens (D.-H. Pageaux par exemple), une étude comparée de l'usage de ces deux sciences humaines dans la littérature comparée apporterait un éclairage certain à l'analyse. De fait l'essai se conclue justement par une importance accordée à la vision américaine de l'anthropologie et de son intrusion dans la littérature et non pas à une approche française ou européenne de cette discipline. La détermination d'une évolution parallèle des littératures aux caraïbes, évolution semblable à celle que connaissent les littératures afro-américaines (404, note 3) laisse supposer un espace fécond de la comparaison. Les modalités de référence à l'ethnologie dans cette discipline vaste des littératures comparées (canadienne, américaine, européenne et pourquoi pas africaine) permettrait de souligner toutes les différences d'approche en fonction de l'histoire des relations établies par chacune des sociétés avec ces disciplines : l'ethnologie, l'ethnographie et l'anthropologie ; de repérer non seulement la fréquence des interférences entre les sciences humaines et la littérature mais aussi de mesurer avec exactitude les degrés d'admission ou de soumission des producteurs des discours littéraires par rapport aux pré-supposés de la science et, au besoin, situer parmi les écrivains antillais ceux qui relèvent de telle ou de telle tradition affirmée, reconnue ou méconnue de ces interactions entre l'écriture et la science. De telles analyses portant sur les relations des écritures à l'ethno-anthropologie et sur l'influence de ces relations sur la production littéraire conduiraient à établir des rapprochements qui me paraissent évidents : la démarche d'écriture littéraire de Confiant et celle Birago Diop par exemple en Afrique noire... comparant ainsi les ères culturelles différentes, ou encore les influences de la démarche anthropologique de Leiris sur Glissant... en tenant compte à la fois de l'éducation et de la visée littéraire, ou de l'approche ethnologique de Herskovitz et de Bastide sur Bébel-Gisler... en relevant les conditions de la création d'un discours scientifique et l'usage que peut en faire un écrivain du point de vue de la littérature.